

DES EOLIENNES DE 238 m à 530 m d'une maison : VALECO franchit le pas !
Projet de Boussais dans les Deux Sevres.
Propos tenus à l'AFP par Valeco, en février 2022



Les futures éoliennes seront, à une date encore imprécise, à 535 m de la plus proche habitation. « Mais c'est cette même distance légale de 500 m qui s'applique à des éoliennes de 100 en haut de pale... » déplore Alain Naudin, de l'association locale Faye Paysages. Selon lui, les éoliennes géantes « vont se banaliser. Maître d'ouvrage, la société Valeco explique à l'AFP que « trois éoliennes de ce gabarit permettent de produire autant d'électricité que 6 éoliennes de taille plus réduite..... »

« La France est en retard. Et à l'étranger des éoliennes de 240 m sont installées depuis 2016 », indique Valeco.

Celui-ci met en avant des mesures de «bridage acoustique » dont l'efficacité sera vérifiée par des campagnes d'écoute, des « plantations d'arbres et/ ou de haies brise-vue » pour les riverains et un « bridage pour les chauve-souris » à certaines époques de l'année.

« La société basée à Montpellier assure aussi que les grandes éoliennes de Boussais réduiront les risques pour les oiseaux migrateurs, car « la majorité de la faune volante sur (ce) type a des

hauteurs de vol inférieures au bas des pales de 90 m proposé.